

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 DÉCEMBRE 2025**

La séance est ouverte à 17h08.

Le quorum pour 15 élus en exercice est de 8 élus.

Sont présents à l'ouverture de la séance présidée par la Vice-Présidente, Marie CORNEILLE

Présents (9) :

Membres du Conseil d'Administration (9) : Marie CORNEILLE, Nadia EL HAJJAJI, François GILLET, Christiane KOBEL, Corinne LOISEL, Henri METZGER, Ada NUSSWITZ, Khadija OUROUH, Huguette TURF-DARIUS

Procurations (3) :

- Eric DEHLING donne procuration à Henri METZGER
- Michèle LUTZ donne procuration à Marie CORNEILLE
- Anne-Catherine GOETZ donne procuration à Christiane KOBEL

Excusés non représentés (3) : Martine BATAIL, Jean-Yves CAUSER, Annouar SASSI

Absent non représenté (0) : -

Adeline SUNDER, Assistante de direction, fait fonction de secrétaire de séance.

Assistent également à la séance :

- Aubierge APPOLINAIRE, Directrice du CCAS,
- Inès BOULAHOUACHE, Responsable budgétaire et financier.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° Ordre	Délibération	Objet
1		Approbation du compte-rendu de la séance du 13 novembre 2025
2	N°2025-133	Vote du budget primitif 2026
3	N°2025-134	Soliguide : contribution 2026 à l'association Solinum
4	N°2025-132	Information au conseil sur les décisions prises par le Président et le Vice-Président par délégation
5		Mulhouse Solidaire 2023/2027 : point d'étape des chantiers prioritaires 2023/2025 et axes 2026
6		Divers à votre convenance

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 13 novembre 2025 :

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 13 novembre 2025 n'a fait l'objet d'aucun commentaire et est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Vote du budget primitif 2026

Madame CORNEILLE présente le projet de budget du CCAS pour 2026, suite au vote du budget de la Ville de Mulhouse le 11 décembre 2025. Elle rappelle que ce budget de fonctionnement couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 et qu'il s'équilibre à hauteur de 4 424 665 €.

Les recettes se composent de trois sources principales :

- la subvention de la Ville de Mulhouse (2 728 000 €), représentant le soutien financier majeur et constant au CCAS,
- les ressources extérieures (1 675 665 €), issues notamment de financements partenaires et projets cofinancés,
- des remboursements et recettes diverses pour 21 000 €.

Les dépenses du CCAS sont principalement consacrées au personnel (3 095 095 €), reflet de la mobilisation humaine nécessaire aux actions menées, tandis que le reste finance le fonctionnement courant et les projets.

Madame CORNEILLE rappelle le contexte de vigilance : évolution des besoins sociaux, contraintes budgétaires et nécessité de pérenniser les actions.

Elle souligne le rôle stabilisateur du soutien de la Ville et l'importance du dialogue trimestriel avec le service des finances pour ajuster les financements.

Elle alerte sur la suppression des acomptes FSE par la MEF à partir de janvier 2026, pouvant retarder certaines subventions jusqu'à deux ans et impacter la trésorerie et note que le dispositif rSa bénéficiera d'une subvention stable de la CeA malgré un coût RH accru.

Pour finir, elle félicite les équipes pour leur mobilisation efficace des partenaires et des moyens dans ce contexte contraint.

→ La délibération N° 2025-133 est approuvée à l'unanimité.

3. Soliguide : contribution 2026 à l'association Solinum

Madame CORNEILLE indique que, lors de l'analyse des besoins sociaux réalisée dans le cadre de la démarche Mulhouse Solidaire en 2022, il a été constaté que l'écosystème social et de santé local était complexe et peu lisible pour les professionnels, bénévoles et personnes accompagnées. L'accès à l'information est donc un enjeu majeur.

Auparavant, le service Santé Seniors Handicap du CCAS tenait à jour un annuaire complet des ressources sociales et de santé. Cet outil était alors lourd et surtout destiné aux professionnels. L'association Solinum a proposé un outil en ligne, SOLIGUIDE, plus facile d'accès, mis à jour en temps réel, permettant aux personnes en situation de précarité, aux professionnels et bénévoles de disposer d'informations fiables et actualisées.

La démarche a été conduite en concertation avec la DDETSPP 68, la CeA et le CCAS de Colmar, et depuis 2023, le CCAS finance le projet à hauteur de 8 000 €. La CPAM a rejoint le financement en 2025. La CAF le fera également en 2026. La proposition pour 2026 est de reconduire la subvention de 8 000 €.

Point(s) de discussion découlant de ce sujet :

- Madame EL HAJJAJI souhaite connaître les chiffres locaux pour Mulhouse et les taux de mise à jour.

Madame CORNEILLE partage donc les données suivantes :

- 366 fiches
 - 862 références
 - 120–110 professionnels formés
 - 410 comptes professionnels
 - 8 actions de communication
 - 35 % de mise à jour
- Madame CORNEILLE indique que l'interlocuteur a changé chez SOLIGUIDE et suggère de le faire venir sur un prochain CA courant 2026.
 - Madame KOBEL souhaite revenir sur le budget de SOLIGUIDE à l'échelle de l'Alsace. Madame CORNEILLE précise que le budget global est de 112 942 €, financé par l'ensemble des contributeurs. La participation de 8000€ du CCAS représente 7 % du montant total.
 - Madame EL HAJJAJI s'interroge sur l'accès aux bons de collecte alimentaire pour les jeunes de moins de 25 ans, notamment ceux sortis de l'ASE. Madame APPOLINAIRE lui indique que l'âge ne conditionne pas l'accès aux aides et souligne la nécessité d'une approche souple selon la vulnérabilité. Ce public est majoritairement orienté vers SEMAPHORE, SURSO, APPUIS ou certains centres sociaux culturels. Le CCAS intervient quant à lui ponctuellement. Elle rappelle également le rôle du CCAS en complément du droit commun, en lien avec la CAF et la CeA. Monsieur BOULGUID évoque l'augmentation de l'instruction, depuis 2024, par les travailleurs sociaux du CCAS-SSI de dossiers de Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), un dispositif financé par la CeA et mis en œuvre par la mission locale Sémaphore,.
 - Madame EL HAJJAJ revient sur le nouveau local du CCAS. Madame CORNEILLE précise qu'un emplacement est à l'étude et nécessitera des travaux de réhabilitation pour permettre le regroupement des trois services sur un même site.

→ La délibération N°2025-134 est approuvée à l'unanimité.

4. Information au conseil sur les décisions prises par le Président et le Vice-Président par délégation

Madame CORNEILLE rappelle la nécessité d'informer le Conseil des décisions prises par délégation depuis la dernière réunion :

- Concernant l'**Aide Sociale Facultative**, 336 décisions individuelles ont été prises du 1er au 30 novembre 2025. Ces décisions sont consultables en pièce jointe et en séance, conformément au règlement intérieur du CCAS,
- Pour les **domiciliations**, sur la même période, 55 ont été accordées, aucun refus n'a été enregistré et 26 radiations ont été effectuées.

→ La délibération N°2025-132 est approuvée à l'unanimité.

5. Mulhouse Solidaire 2023/2027 : point d'étape des chantiers prioritaires 2023/2025 et axes 2026

Une présentation réalisée par l'ensemble des cadres du CCAS

A. Axe stratégique « Prévenir la désaffiliation sociale des enfants et des jeunes »

→ Présentation par Madame MEYER, Cheffe de service Famille, Parentalité et Prévention

Rappel des 2 chantiers prioritaires :

- Rendre visible l'offre d'appui à la parentalité, la coordonner et créer une dynamique entre les acteurs
- De la Maison des 1000 premiers à la Maison Pour Les Parents (MPLP)

En 2025, la structuration d'une dynamique partenariale sur le territoire mulhousien s'est poursuivie activement :

- Le **Réseau Local Parents Mulhouse (RLPM)**, lancé en février 2024, a joué un rôle moteur, notamment lors de la rencontre du 17 juin 2025 au Lerchenberg qui a réuni 40 à 50 partenaires pour un temps d'échanges et de réflexion partagée,
- Les réunions de mobilisation autour de « **Novembre pour les parents** » ont également favorisé la création de dynamiques centrées sur le répit parental, culminant avec une conférence sur ce thème le 28 novembre 2025 au Centre Régional Sportif d'Alsace, accompagnée de stands ouverts à toutes les familles.

Parallèlement, la **Maison Pour Les Parents (MPLP)** a connu plusieurs avancées concrètes : des locaux ont été identifiés au 20 avenue Kennedy mis à disposition par la Ville de Mulhouse, des demandes de subventions ont été déposées auprès de la CAF (25 000 €) et de la Sous-Préfecture (15 000 €) pour le financement du poste d'animatrice.eur, et la labellisation MPLP a été obtenue. Un Comité de pilotage (CoPIL) réunissant les co-financeurs et la CeA s'est tenu le 15 octobre 2025. Les travaux d'aménagement seront quant à eux réalisés en collaboration avec le service Architecture de la Ville de Mulhouse. Il est ainsi prévu qu'ils s'achèvent fin janvier 2026, ouvrant la voie à l'inauguration au premier trimestre 2026.

Les **perspectives 2026** visent à :

- consolider le RLPM et à renforcer l'intégration des parents dans la dynamique partenariale et développer sa visibilité,
- mettre en place une gouvernance partagée entre RLPM et MPLP,
- articuler le Contrat Local de Santé et le Projet Inter-collèges (PIC) sur la santé mentale des jeunes, une priorités de chacun,
- trouver des financements supplémentaires pour les Equipes Prévention Citoyenneté, un dispositif co-piloté avec le service Politique de la Ville,
- contribuer aux travaux de la CeA, qui en sa qualité de chef de file de la protection de l'enfance, est en train de refonder sa politique à destination des mineurs en risque de danger ou en danger

B. Axe stratégique « Lutter contre l'isolement des seniors »

→ Présentation par Madame SUTTER, Cheffe de service Santé, Seniors et Handicap

Rappel du chantier prioritaire :

- Repérage et prise en compte des personnes en situation d'isolement et de vulnérabilité

La prise de poste en septembre 2025 de la Coordinatrice de **lutte contre l'isolement des seniors** a marqué une étape importante dans le déploiement de ce chantier prioritaire. Cette mission en construction vise à positionner le CCAS dans l'écosystème local (PA/PH, CSC, foyers, associations comme Amaëlles) et en articulation avec la **labellisation « Ville Amie des Aînés » (VADA)**.

La démarche de **labellisation VADA**, actuellement en cours, a mobilisé 150 seniors en concertation directe et 400 via un sondage. Un premier CoTECH s'est tenu le 16 décembre 2025. Un audit est prévu en janvier 2026 et l'aboutissement envisagé en mars 2026. Le Comité de pilotage et la présentation aux partenaires sont programmés au premier trimestre 2026.

Un partenariat avec Amaëlles a permis l'organisation d'une après midi dédiée [à l'isolement des seniors le 20 novembre 2025](#) à la Maison de la Région. Au programme : conférence, déambulation participative et stands partenaires pour réfléchir ensemble à des solutions concrètes en faveur du bien-vieillir.

Les **perspectives 2026** incluent :

- le déploiement du dispositif **Entour'âge** pour lutter contre l'isolement,
- la mobilisation d'« alertants »,
- les thématiques prioritaires sont quant à elles l'intergénérationnel, l'alimentation, la communication grand public, et l'articulation avec SOLIGUIDE et ICOPE,
- le suivi du projet **Gérontopole Grand Est** pour favoriser la mise en réseau des professionnels de santé et sociaux et la création d'un groupe représentatif de seniors.

C. Axe stratégique : « Améliorer la santé globale de tous les mulhousiens, permettre l'accès aux soins de tous et promouvoir les comportements favorables à la santé »

→ Présentation par Madame SUTTER, Cheffe de service Santé, Seniors et Handicap

Rappel du chantier prioritaire :

- Aller-vers les publics les plus éloignés des dispositifs de promotion de la santé et du soin : dispositif mobile de dépistage et de prévention & renforcer l'accès aux soins

Les **actions santé 2025** ont concerné M'ta Santé (4^{ème} tournée jusqu'au 19 décembre, plus de 3 000 patients depuis l'ouverture), CASAM, la prévention des addictions, la santé sexuelle et les dépistages.

Le **dispositif « Habitants Relais en Santé »** a démarré avec 5 habitants rencontrés et formation prévue en janvier/février 2026. Une [journée de formation/information](#) sur la thématique de l'accès aux soins sur le territoire mulhousien en partenariat PRAXIS/CCAS a eu lieu le 27 novembre 2025.

Au programme : table ronde « Quel accès à la santé pour les Mulhousiens », présentation et lancement du dispositif « Habitants relais en santé », pièce de théâtre « RIVERAINES » par la compagnie Mi-fugue Mi-raison et débats avec des acteurs locaux sur l'accès aux soins des plus démunis

Les **perspectives 2026** visent à :

- renforcer la captation des populations fragiles,
- poursuivre les campagnes de sensibilisation et les formations Premiers soins en santé mentale,
- pérenniser M'ta Santé,
- développer les Habitants relais en santé,
- travailler sur la santé des femmes enceintes et ouvrir le Contrat Local de Santé aux personnes handicapées en collaboration avec la CPTS et ALISTER.

D. Axe stratégique « Agir pour l'accès aux droits, lutter contre le non recours, la rupture de droits et la fracture numérique »

→ Présentation par Madame APOLINAIRE, Directrice

Rappel du chantier prioritaire : renforcer l'accès des usagers au numérique

Malgré l'absence de la Cheffe de projet Inclusion numérique, les permanences des agents France Service au CCAS se sont poursuivies et le projet de filière de réemploi pour matériel numérique (PC, téléphones recyclés) a avancé. Ainsi, une stratégie de captation des publics et des lieux de vente a été élaborée, et la contribution 2026 au SOLIGUIDE de 8 000 € a été votée.

Les **perspectives 2026** incluent :

- le renouvellement des postes des conseillères numériques, fin de financement État en juin 2026,
- la réouverture de points d'accès internet au public au CCAS-SSI et à la Clé des Aînés,
- le déploiement d'une filière de réemploi pour l'accès à du matériel numérique avec modèle économique viable et le soutien aux ménages via une enveloppe dédiée.

E. Axe stratégique : « Garantir pour les personnes les plus vulnérables socialement et économiquement un accès digne aux moyens de subsistance »

→ Présentation par Madame EL YADARI, Cheffe de projet Qualité de l'aide alimentaire

Rappel du chantier prioritaire : coordonner l'aide alimentaire

Le CCAS est venu renforcer la gouvernance en coordonnant pouvoirs publics et associations, avec la cheffe de projet intégrée au PAT et aux initiatives locales.

Ambitions : améliorer la qualité, la durabilité et l'impact santé de l'aide alimentaire, via mutualisation des achats, formations et le programme « Bon geste, bon assiette ».

L'alimentation est un levier d'égalité sociale et de dignité, avec échanges entre acteurs et à venir l'organisation d'une journée annuelle « Alimentation et dignité pour tous ».

Le réseau local a quant à lui valorisé les initiatives éducatives, jardins partagés et diffusion des bonnes pratiques.

Les **perspectives 2026** incluent :

- aboutir à une feuille de route commune des acteurs publics et associatifs autour de trois finalités : améliorer la qualité de l'aide alimentaire, réduire le gaspillage alimentaire et promouvoir une alimentation saine et accessible à tous,

- renforcer l'approvisionnement durable et local au sein des épiceries solidaires, étendre le programme « *Bon geste, bonne assiette* » et multiplier les actions favorisant la convivialité, l'éducation alimentaire et l'inclusion,
- déployer la Charte locale de l'équité alimentaire et organiser une journée annuelle de la démocratisation alimentaire "Alimentation et dignité pour tous"
- création d'une carte interactive,
- proposer un cycle de formations partagées pour favoriser la coopération et diffuser les bonnes pratiques & intégrer les habitants/personnes concernées,
- négocier le renouvellement du poste de Cheffe de projet qui arrive à échéance en juin 2026.

A cela s'ajoute notre contribution au nouveau PAT (pilote m2A) dont la rédaction est en cours, et la pérennisation du poste de chef de projet dont le financement est assuré jusqu'à fin 2026.

F. Axe stratégique « Insertion sociale et professionnelle »

→ Présentation par Madame SUTTER, Cheffe de service Santé, Seniors et Handicap

Rappel du chantier prioritaire : renforcer l'accès des usagers au numérique

Le CoPIL CLSM s'est tenu le 3 novembre 2025 en complément de groupes de travail :

- « Accès aux soins et situations d'urgence en santé mentale » (11 septembre),
- « Santé mentale des jeunes » (18 septembre).

Une formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) s'est quant à elle tenue les 25 et 26 septembre, au sein du quartier Drouot, mobilisant ainsi 13 participants/habitants.

Les **perspectives 2026** incluent :

- la poursuite des 2 groupes de travail CLSM,
- l'intégration du Projet Inter-collèges (PIC) piloté par le CCAS-FPP,
- le déploiement des formations PSSM dans les quartiers et pour tous les agents du CCAS et acteurs locaux,
- une réflexion sur un format plus léger en lien avec le Centre Hospitalier de Rouffach.

G. Axe stratégique « Accès et maintien au logement »

→ Présentation par Monsieur BOULGUID, Chef de service Solidarité, Secours et Insertion

Rappel du chantier prioritaire :

- Une journée Grand Public de lutte contre la précarité énergétique s'est tenue le 19 novembre 2025 avec de nombreux partenaires,
- Une 3ème travailleuse sociale Mission logement a rejoint le service Solidarité, Secours et Insertion le 1er septembre 2025. Il s'agit d'un poste hybride en prévention et prise en charge post-expulsion, dont le financement non pérenne est assurée par DIHAL/FSE.

Les **perspectives 2026** incluent :

- la préfiguration de la création d'un guichet logement au CCAS -SSI avec fonctions d'accueil, orientation, médiation ; dont la tenue d'un point conseil énergie solidaire un mensuel,
- le projet d'un renfort RH dédié,

- la diffusion d'un kit énergie,
- la formation continue des travailleurs sociaux sur cette thématique, en lien avec la CeA qui dispose d'un poste d'assistante de service social conseil logement (convention DSI – axe de travail partagé entre nos 2 institutions)
- accès aux logiciels EXPLOC et IMMO WEB,
- Étude juridique pour les logements réservataires Ville.

H. Divers

Aucun point n'a été abordé.

Fin la séance à 19h42

Le Président,



Michèle LUTZ